



Les nouveautés de Ciel Auto-entrepreneur Standard et Premium

Sage activité Ciel
35, rue de la Gare - 75917 PARIS Cedex 19
Tél. 01.55.26.33.33 - Fax. 01.55.26.40.33
Site internet : <http://www.ciel.com>

Chère Cliente, Cher Client,

Vous trouverez ci-joint la mise à jour de votre logiciel Ciel.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons une bonne utilisation de votre logiciel.

Bien cordialement,

L'équipe Ciel.

Sage

Société par Actions Simplifiée au capital social de 500.000 euros
Siège social : le Colisée II, 10 rue Fructidor 75834 Paris Cedex 17

RCS Paris 313 966 129

La société Sage est locataire-gérant des sociétés Sage FDC, Euratec, Ciel, Adonix et XRT. Code APE 5829C

Sommaire

Les nouveautés de votre logiciel	5
Sauvegarde DGFiP	5
Programme Amélioration Produits	5
Intuiciel Windows™ 8	6
Fin d'année	6
La migration d'une ancienne version.....	7
Ouvrir un dossier d'une version précédente.....	7
Numéro de version.....	8
L'historique des nouveautés.....	9
Les nouveautés de la version 2.0	9
Personnalisation des polices	9
Regroupements dans les listes (Intuicliste)	9
Modification des paramètres d'activité.....	9
Les nouveautés de la version 3.0	10
Les barres d'actions	10
Affichage des fenêtres en arrière-plan.....	11
Enregistrement automatique des vues	11
Les actions flash	11
Service à la personne	11
Les nouveautés de la version 4.0	12
Intuiciel personnalisable.....	12
Insertion automatique	12
Correcteur orthographique	12
Aide à la saisie des Codes postaux et villes.....	13
Intégration de la norme SEPA.....	13
Ajout du R.M et du R.S.E.I.R.L.....	13
Duplication des écritures.....	13
Gestion des taux de charges spécifiques.....	14
Accès au réseau Auto-entrepreneur.....	14
Ciel Business Mobile	14
Les nouveautés de la version 5.0	15
L'accueil Ciel	15
Mon compte Ciel	15
Enrichissement de l'Intuiciel	15
Affichage du numéro de mouvement d'une écriture	16

Commentaire sur l'origine des pièces clients	16
Modification de l'historique des archives	16
Modification de l'ouverture d'un dossier.....	16
Modification de la préférence Codes postaux et Villes	16
Les nouveautés de la version 5.60	17
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement.....	17

Les nouveautés de votre logiciel

Il s'agit des nouveautés de la version 6.0.

Sauvegarde DGFIP

Dans le cadre de la loi DGFIP de Contrôle des Comptabilités Informatisées, toute entreprise qui gère sa comptabilité sur un système informatique est dans l'obligation de sauvegarder ses données de comptabilité et de gestion sur les trois exercices passés.

En mise à jour de votre dossier, une nouvelle fenêtre **Contrôle de la Comptabilité Informatisée** s'affiche afin que vous puissiez y renseigner les dates de votre exercice en cours. *Uniquement si vous gérez votre comptabilité en externe.*

1. Saisissez les dates de votre exercice en cours dans la zone **Exercice du ... au ...**
2. Cliquez ensuite sur le bouton [OK].
3. Un message d'avertissement vous recommande de faire une sauvegarde de votre dossier.

Attention

Vous pouvez aussi cliquer sur le bouton [Plus tard] sans renseigner les dates de votre exercice en cours. Dans ce cas, vous avez un délai d'un mois pour le faire. A chaque lancement de votre logiciel, cette fenêtre réapparaîtra.

Conformité sauvegarde DGFIP

☞ Menu **TRAITEMENTS** - commande **CONFORMITÉ SAUVEGARDE DGFIP**

La sauvegarde est une réglementation de la DGFIP. L'archivage de vos données est obligatoire. Cet assistant vous permet de vérifier la conformité de vos sauvegardes aux normes DGFIP sur les trois exercices antérieurs à l'exercice courant.

Attention

Ces sauvegardes DGFIP pourront être demandées lors d'un contrôle fiscal. En cas de manquement à cette obligation, vous vous exposez à des pénalités financières.

Lorsque vous cliquez sur le bouton [Suivant] puis sur le bouton [Générer] dans l'assistant, votre logiciel Ciel génère automatiquement les sauvegardes des trois exercices précédents selon la norme DGFIP.

Consultation sauvegarde DGFIP

☞ Menu **TRAITEMENTS** - commande **CONSULTATION SAUVEGARDE DGFIP**

Lorsque vos sauvegardes DGFIP ont été générées, elles sont accessibles pour consultation en lecture seule via le menu **TRAITEMENTS** - commande **CONSULTATION SAUVEGARDE DGFIP**. Vous y retrouvez la liste des sauvegardes DGFIP classées chronologiquement par exercice.

Vous pouvez ouvrir vos sauvegardes DGFIP, les enregistrer sous un support externe (clé USB, disque dur...) ou les envoyer par e-mail.

Programme Amélioration Produits

☞ Menu **DOSSIER** - commande **OPTIONS - PRÉFÉRENCES GÉNÉRALES (Mode avancé)**

Vous pouvez désormais participer au Programme Amélioration Produits de Ciel. Pour cela, il vous suffit d'accepter les conditions générales d'utilisation et de cliquer sur le bouton [OK].



Par défaut, cette préférence est désactivée.

Intuiciel Windows™ 8

L'Intuiciel, accessible via les onglets   , a été adapté au système d'exploitation Windows™ 8. De ce fait, les boutons et icônes se présentent différemment.

Interface tactile

Si vous êtes équipé d'un écran tactile ou d'une tablette sous le système d'exploitation Windows™ 8, vous pouvez travailler dans votre logiciel en mode tactile.

1. Pour cela, cliquez sur la flèche de l'onglet  Accueil  situé au dessus de la barre d'actions.
2. Dans la liste déroulante qui s'affiche, sélectionnez l'option **Mode tactile**. Une coche apparaît pour vous indiquer que le mode tactile est actif.
3. Procédez de la même façon pour désactiver le mode tactile. Dans ce cas, la coche disparaît.

La barre de personnalisation des tâches sous Windows™ 8

1. Cliquez sur une tâche ou un groupe de tâches afin de sélectionner l'élément à personnaliser.

Une barre horizontale s'affiche en bas de l'Intuiciel.



2. Cliquez sur le bouton correspondant à l'action que vous souhaitez exécuter.

☞ Sous Windows™ 8, une fois que votre bureau est personnalisé, vous ne pouvez plus le restaurer ou annuler les modifications.

La barre de personnalisation des états sous Windows™ 8

1. Cliquez sur un état ou un groupe d'états afin de sélectionner l'élément à personnaliser.

Une barre horizontale s'affiche en bas de l'Intuiciel.



2. Cliquez sur le bouton correspondant à l'action que vous souhaitez exécuter.

☞ Sous Windows™ 8, une fois que vos états et statistiques sont personnalisés, vous ne pouvez plus les restaurer ou annuler les modifications.

Fin d'année

☞ Menu **TRAITEMENTS** - commande **FIN D'ANNÉE**

La fin d'année consiste à clôturer l'exercice et à changer les dates d'exercice dans les paramètres société. Une fois ce traitement réalisé, vous ne pouvez plus créer ni modifier les pièces commerciales correspondant à l'exercice clôturé.

Votre logiciel Ciel sauvegarde automatiquement toutes les données de gestion conformément à la norme DGFIP. Vous pouvez faire une sauvegarde supplémentaire sur un support externe (clé USB, CD-Rom, disque dur...).

☞ Une sauvegarde de votre dossier vous est proposée et est fortement recommandée car ce traitement est irréversible.

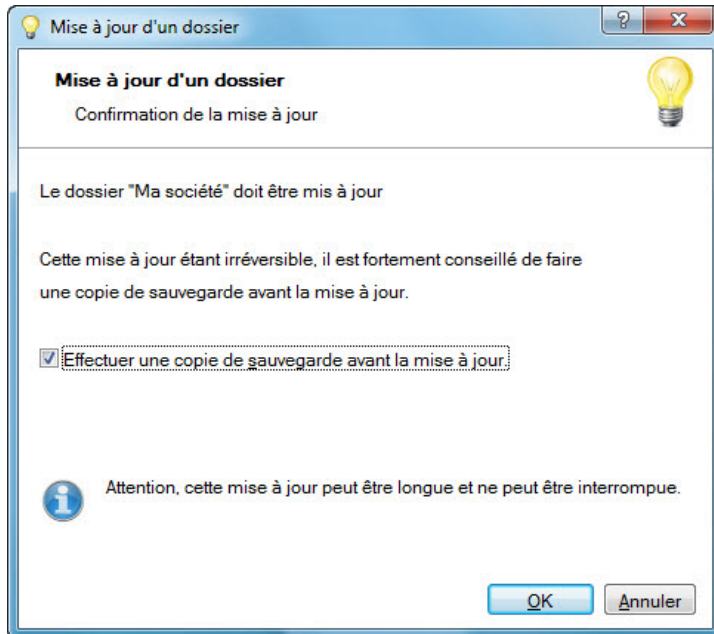
❗ Pour plus de détails, reportez-vous à l'aide (touche <F1>) ou au **MANUEL DE RÉFÉRENCE** accessible via le menu **AIDE**.

La migration d'une ancienne version

Ouvrir un dossier d'une version précédente

La procédure d'installation a mis en place les nouveaux éléments de la dernière version de votre logiciel Ciel.

Ciel Auto-entrepreneur détecte automatiquement les dossiers créés dans une version antérieure. Ainsi, lors de la première ouverture de votre dossier, la fenêtre ci-dessous s'affiche.



☞ Tant que vous n'avez pas mis à jour votre dossier, cette fenêtre se présentera à l'ouverture du logiciel.

Cette fenêtre vous informe que votre dossier doit être mis à jour pour pouvoir être exploité avec la nouvelle version.

1. Vous pouvez effectuer une copie de votre dossier avant de commencer la mise à jour. Il est vivement conseillé d'en effectuer une. Assurez-vous que l'option correspondante est bien cochée.
2. Cliquez sur le bouton [OK] pour lancer le traitement.

A la fin du traitement, un message vous indique que la mise à jour de votre dossier est terminée. Vous pouvez commencer à travailler dans votre dossier de travail.

Numéro de version

1. Pour connaître votre numéro de version, ouvrez votre dossier.
2. Activez la commande **À PROPOS DE CIEL AUTO-ENTREPRENEUR** du menu **AIDE**.

Le numéro de version est indiqué dans la fenêtre qui s'affiche.

Tableau de correspondance Ciel Auto-entrepreneur Standard

Numéro de version	Millésime
1.30 - 1.40	2009
2.0	2010
4.0	2012
5.0 - 5.60	2013
6.0	2014

Tableau de correspondance Ciel Auto-entrepreneur Premium

3.0	2011
4.0	2012
5.0 - 5.60	2013
6.0	2014

L'historique des nouveautés

Ce chapitre vous présente toutes les nouveautés réalisées depuis la version 2.0.

Les nouveautés de la version 2.0

Personnalisation des polices

☞ Menu **DOSSIER** - commande **OPTIONS - PRÉFÉRENCES - ENVIRONNEMENT - Confort** - onglet **Polices**

Le nouvel onglet **Polices** regroupe les réglages portant sur les polices du logiciel. Vous pouvez ainsi choisir la taille des polices des fenêtres et changer la police des zones de texte enrichi. Ce dernier réglage était auparavant dans l'onglet **Interface**, zone **Fonte par défaut**.

Personnalisation de la taille de la police dans les fenêtres

☞ Menu **DOSSIER** - commande **OPTIONS - PRÉFÉRENCES - ENVIRONNEMENT - Confort** - onglet **Polices**

Vous pouvez maintenant personnaliser la taille de la police des fenêtres de votre logiciel. Trois tailles sont à votre disposition : Petite, Normale ou Grande.

Regroupements dans les listes (Intuilliste)

Vous pouvez définir des regroupements dans certaines listes. Cette fonction est également appelée Intuilliste.

Pour réaliser des regroupements, vous devez faire un clic-droit dans la liste et choisir la commande **REGROUPEMENT** puis **PARAMÈTRES DE REGROUPEMENT**.

① Pour plus de détails, reportez-vous au manuel **Annexes**, chapitre *Annexe 3 : Les fenêtres et les listes*, disponible dans le groupe **Documentations** de la barre de navigation.

Modification des paramètres d'activité

Uniquement disponible dans Ciel Auto-entrepreneur Premium.

☞ Menu **DOSSIER** - commande **PARAMÈTRES - SOCIÉTÉ** - onglets **Activités** et **Paramètres**

Vous pouvez dans ces deux onglets régler les paramètres relatifs à votre activité. Vous pouvez par exemple saisir le plafond et le seuil de votre chiffre d'affaires, votre taux de charges, la périodicité de leur paiement, etc.

Les nouveautés de la version 3.0

Les barres d'actions

Votre logiciel Ciel dispose, en plus de la barre de navigation, d'une barre nommée barre d'actions. La barre d'actions est une zone réservée qui apparaît sous la barre des menus. Celle-ci est implémentée à toutes les fenêtres sur lesquelles plusieurs actions peuvent être lancées. Elle est composée de groupes et boutons qui varient selon le contexte.

Vous pouvez ainsi lancer de nombreux traitements sans quitter la fenêtre en cours d'utilisation.

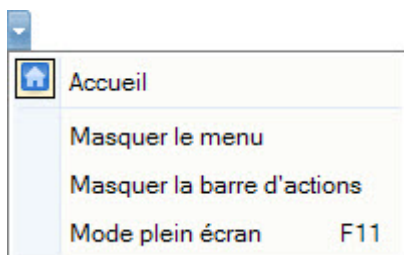
Vous pouvez ajouter des groupes personnalisés aux barres d'actions et y importer des tâches de votre ancienne barre d'outils ; la barre d'outils n'existant plus.

L'affichage



Ce bouton situé à côté de l'onglet **Accueil** permet d'afficher toutes les fenêtres ouvertes dans votre logiciel ainsi que d'activer des options d'affichage sur la fenêtre principale du logiciel.

- La grille donne accès à un panneau de navigation. Toutes les fenêtres ouvertes dans le logiciel sont présentées dans un seul panneau sous forme de grandes vignettes. Les fenêtres sont classées par catégorie.
- ☞ Vous pouvez également ouvrir et naviguer dans le panneau en utilisant le raccourci clavier <Ctrl> <Tab>.
- La flèche permet d'accéder aux raccourcis des fenêtres ouvertes dans le logiciel ainsi qu'aux options d'affichage.

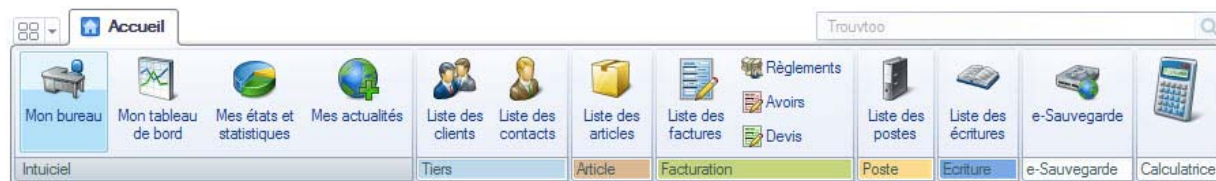


Ces fonctions permettent d'adapter l'affichage de votre logiciel et sont particulièrement utiles lorsque vous avez un petit écran.

1. Pour activer une fonction, sélectionnez-la dans le menu déroulant. Une coche apparaît devant.
2. Pour désactiver, sélectionnez-la de nouveau. La coche disparaît.

L'accueil

L'accueil est un onglet permanent dans lequel vous accédez à l'Intuiciel, à la sauvegarde et aux actions les plus souvent utilisées dans votre logiciel.



- ① Pour plus de détails sur les barres d'actions et leur personnalisation, reportez-vous au manuel **Annexes**, chapitre *La barre d'actions*, accessible à partir de barre de navigation.

Affichage des fenêtres en arrière-plan

☞ Menu **DOSSIER** - commande **OPTIONS - PRÉFÉRENCES - ENVIRONNEMENT - Confort** - onglet **Interface**

Les fenêtres en arrière-plan s'affichent en gris. Lorsque la case **Griser les fenêtres en arrière-plan** est cochée, toutes les fenêtres ouvertes sont légèrement grisées exceptées celle qui est en cours d'utilisation. Ainsi, la fenêtre active a une meilleure visibilité.

Enregistrement automatique des vues


☞ Menu **DOSSIER** - commande **OPTIONS - PRÉFÉRENCES - ENVIRONNEMENT - Confort** - onglet **Interface**

Lorsque l'option **Enregistrer automatiquement les vues modifiées** est cochée, le logiciel conserve la présentation des listes à la suite de modifications (regroupements, filtres...).

Les actions flash

☞ Menu **DOSSIER** - commande **OPTIONS - PRÉFÉRENCES - ENVIRONNEMENT - Confort** - onglet **Interface**

L'option **Proposer des actions flash** permet d'activer l'accès rapide aux actions possibles sur un élément d'une liste.

Lorsque cette option est activée, le bouton  apparaît automatiquement lors de la sélection d'un élément, dans les listes concernées (liste des clients, liste des factures, liste des devis, liste des avoirs...).

Service à la personne

Uniquement disponible dans Ciel Auto-entrepreneur Premium.

Votre logiciel vous permet maintenant de gérer les activités de service à la personne.

Pour activer cette fonction, vous avez deux solutions :

☞ Menu **DOSSIER** - commande **NOUVEAU - ETAPE SERVICE À LA PERSONNE**

Lors de la création de votre dossier, l'étape **Service à la personne** vous propose de gérer ou non les services à la personne. Vous pouvez ensuite créer votre intervenant, toujours dans l'assistant de création de dossier.

☞ Menu **DOSSIER** - commande **PARAMÈTRES**

Dans les paramètres, le nouvel onglet **Service à la personne** vous permet de définir directement depuis votre dossier si vous voulez exercer une activité de service à la personne et si vous disposez d'un agrément vous permettant de délivrer à vos clients une attestation fiscale annuelle.

Une fois cette option activée, vous pourrez créer votre intervenant depuis le menu **LISTES** - commande **INTERVENANTS**.

Vous pourrez ensuite affecter des **factures** et **avoirs** à votre intervenant, gérer des **états**, éditer une **attestation fiscale**...

Les nouveautés de la version 4.0

Intuiciel personnalisable

☞ Menu **FENÊTRES** - commande **MON INTUICIEL**

L'Intuiciel a évolué et vous donne la possibilité de le personnaliser.

L'Intuiciel est toujours composé du **Bureau**, des **Tableaux de bord**, des **Etats et statistiques** et des **Actualités**.

Désormais, vous y accédez depuis les boutons de la barre d'actions



. Votre Bureau, vos Etats et statistiques sont personnalisables. Le principe est d'ajouter les tâches ou états que vous utilisez le plus souvent. Pour accéder à la personnalisation, il suffit de cliquer sur le bouton



① Pour plus de détails sur la personnalisation, reportez-vous au **Manuel de référence** accessible par le menu **AIDE**.

Insertion automatique

[Uniquement disponible dans Ciel Auto-entrepreneur Premium.](#)

Avec votre logiciel Ciel, vous pouvez vous constituer une «bibliothèque» de phrases, formules, expressions... que vous utilisez fréquemment. Le logiciel se base sur ce glossaire pour faire les insertions automatiques.

Création d'une liste d'insertion automatique

☞ A partir d'une zone de texte (type Commentaire, Note, Observations), clic-droit commande **INSERTION AUTOMATIQUE - AFFICHER LA LISTE**.

Cette fonction vous permet de créer une liste de mots, d'expressions, de formules, etc. que vous utilisez régulièrement. Si vous avez souvent recours à des termes précis, vous gagnez ainsi du temps en créant des insertions automatiques et en évitant ainsi de les saisir à chaque fois.

Lors de vos saisies, le logiciel va proposer votre liste de terme au moment choisi dans les préférences, par exemple après 3 caractères saisi. Il vous suffit alors de sélectionner l'entrée à insérer dans votre texte.

Automatisation de l'insertion

☞ Menu **DOSSIER**, commande **OPTIONS - PRÉFÉRENCES** puis dans le groupe **Aide à la saisie**

Afin que le logiciel vous propose la liste des insertions pendant les saisies de texte, vous devez cocher la case **Afficher la liste des propositions pendant la saisie** et choisir à quel moment le logiciel doit proposer des mots .

☞ Si vous n'activez pas cette préférence, vous pourrez toujours insérer du texte prédéfini en passant par le menu **CONTEXTUEL** (clic-droit), commande **INSERTION AUTOMATIQUE**.

Correcteur orthographique

[Uniquement disponible dans Ciel Auto-entrepreneur Premium.](#)

Vous disposez d'un correcteur orthographique qui peut être utilisé dans toutes zones de texte de votre logiciel.

Activation de la vérification orthographique

☞ Menu **DOSSIER** - commande **OPTIONS - PRÉFÉRENCES** - groupe **Aide à la saisie**

Afin de pouvoir utiliser le correcteur orthographique, vous devez l'activer en cochant la case **Vérifier**

l'**orthographe**. Vous pouvez également définir les options de corrections.

① Plus plus de détails, reportez-vous à l'**Aide** contextuelle (touche F1).

Vérification orthographique

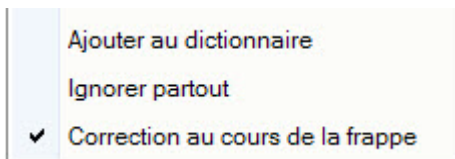
☞ Dans une zone de texte - menu **CONTEXTUEL** (clic-droit) - commande **ORTHOGRAPHE**

La vérification orthographique est disponible dans toutes les zones de texte. Lorsque vous êtes en train de saisir du texte, faites un clic-droit et choisissez la commande **ORTHOGRAPHE**.

Si vous êtes dans une zone de texte de type Commentaire, Note... vous pouvez choisir le mot parmi ceux proposés dans le menu **CONTEXTUEL**. L'autre possibilité est d'ouvrir la vérification complète en sélectionnant la commande **VÉRIFIER TOUT**.

① Pour plus de détails sur la commande **VÉRIFIER TOUT**, reportez-vous à l'**Aide** contextuelle (touche <F1>).

Les options de corrections du menu Contextuel



- **Ajouter au dictionnaire** : permet d'ajouter des mots que le logiciel ne connaît pas.
- **Ignorer partout** : pour ne pas tenir compte d'un même mot répété plusieurs fois dans le texte.
- **Correction au cours de la frappe** : si vous désactivez cette option en cliquant dessus, les mots mal orthographiés ne sont plus soulignés en rouge.

Aide à la saisie des Codes postaux et villes

☞ Menu **DOSSIER** - commande **OPTIONS - PRÉFÉRENCES** - groupe **Aide à la saisie**

Avec la préférence **Code postaux et villes**, le logiciel vous propose des codes postaux et villes lors de vos saisies. Pour cela, vous devez cocher la case **Activer l'aide à la saisie des codes postaux et villes**.

Ainsi, lorsque vous saisissez les premiers caractères d'un code postal ou d'une ville française, une liste s'affichera automatiquement et vous proposera les codes postaux et villes correspondants.

Intégration de la norme SEPA

L'identification bancaire a été adaptée pour répondre à la norme SEPA (Single Euro Payments Area). Les relevés d'identité bancaire à la norme SEPA sont composés d'un code **IBAN** et d'un code **BIC**.

Vous pouvez les renseigner dans la fiche des postes de trésorerie : accessibles par le menu **LISTES** - commande **POSTES**, onglet **RIB**.

Ajout du R.M et du R.S.E.I.R.L

☞ Menu **DOSSIER - NOUVEAU - ASSISTANT DE CRÉATION**

☞ Menu **DOSSIER - PARAMÈTRES SOCIÉTÉ**

Vous pouvez maintenant renseigner, dans la Raison Sociale de votre dossier, votre R.M (Répertoire des Métiers) et votre R.S.E.I.R.L (Registre Spécial des Entrepreneurs Individuels à Responsabilité Limitée).

Duplication des écritures

☞ Menu **LISTES** - commande **ÉCRITURES**

Afin de gagner du temps, vous avez la possibilité de dupliquer des écritures. La duplication est accessible à partir de la liste des écritures.



Il vous suffit de sélectionner l'écriture à dupliquer et de cliquer sur le bouton

Gestion des taux de charges spécifiques

Uniquement disponible dans Ciel Auto-entrepreneur Premium.

☞ Menu **DOSSIER** - commande **PARAMÈTRES SOCIÉTÉ** - onglet **ACTIVITÉS**

Dans cet onglet, la zone **cas particuliers** a été ajoutée. Elle est utile pour les cas où vous bénéficiez d'exonération pour le calcul de vos charges ou si vous bénéficiez de taux spécifiques. Si vous êtes dans ce cas, cliquez sur le bouton [Taux de charges spécifiques]. Une fenêtre s'ouvre, où vous devez renseigner les périodes (en mois), et les taux appliqués sur l'activité principale et/ou l'activité secondaire.

① Plus plus de détails, reportez-vous à l'**Aide** contextuelle (touche F1).

Accès au réseau Auto-entrepreneur

☞ **INTUICIEL** - onglet **ACCUEIL** - bouton **RÉSEAU AUTO-ENTREPRENEUR**

Vous pouvez désormais, depuis la page d'accueil de votre logiciel, accéder au site Internet <http://reseau-auto-entrepreneur.fr/>. Ce site, sur lequel vous pouvez vous inscrire gratuitement, vous propose des informations, des ressources, du coaching... pour vos projets Auto-entrepreneur.



Cliquez sur le bouton sur la page d'accueil de votre logiciel. Le logiciel vous renvoie vers le site Internet.

Ciel Business Mobile

☞ Menu **DOSSIER** - commande **CIEL BUSINESS MOBILE**

Cette commande permet de publier vos données sur votre iPhone dans l'application **Ciel Business Mobile**. Cette application, téléchargeable sur l'**AppleStore**, s'installe sur votre iPhone et vous permet de consulter des données comptables et des données de gestion (sous forme de graphiques, soldes, divers indicateurs...).

Le principe est simple. Les données stockées sur votre ordinateur sont envoyées à une plateforme web qui reçoit, stocke, puis publie ces données sur le web. Ces données seront ensuite visibles dans l'application **Ciel Business Mobile** depuis votre iPhone.

Pour pouvoir consulter vos données depuis cette application, vous devez avoir souscrit au service **Ciel Business Mobile**. C'est ce service qui autorise l'envoi des données depuis votre logiciel Ciel.

① Pour plus d'informations concernant le service **Ciel Business Mobile**, nous vous invitons à consulter le site Internet Ciel <http://www.ciel.com/>.

Les nouveautés de la version 5.0

L'accueil Ciel

A chaque ouverture de votre logiciel, une nouvelle page d'accueil se présente.



Le bouton **Accueil** situé dans le Bureau de l'Intuiciel vous permet également d'y accéder à tout moment.

Cette page d'accueil présente les principales tâches vous permettant de découvrir rapidement votre logiciel et de commencer à travailler.

- **Je prends connaissance des nouveautés** : il s'agit du présent document.
- **J'entre dans l'univers Ciel** : une vidéo vous présente la société Ciel.
- **J'ouvre la société exemple** : le fichier d'exemple livré avec votre logiciel s'ouvre. Vous pouvez ainsi vous entraîner et vous familiariser avec votre logiciel.
- **J'ouvre mon dossier** : si vous utilisiez Ciel Auto-entrepreneur auparavant, vous pouvez directement ouvrir vos dossiers de travail.
- **Je crée mon dossier** : vous pouvez créer un dossier pour votre société.
- **Réseau Auto-entrepreneur** : vous accédez à un espace internet dédié aux auto-entrepreneurs.

Mon compte Ciel

☞ A partir du bureau de l'Intuiciel ou dans la barre des menus, bouton [Mon Compte Ciel].



Le bouton **Mon Compte Ciel** vous permet d'accéder directement à certaines rubriques du site Ciel. Vous trouverez des informations pratiques (dernières actualités de paye, conseils, astuces concernant votre logiciel, nouvelles législations etc.) ainsi que les mises à jour à télécharger.

Vous pouvez accéder à tout moment à votre Compte Ciel pendant que vous travaillez dans votre logiciel en cliquant sur le bouton **Mon Compte Ciel** situé dans la barre des menus au dessus de la zone **Trouvtoo**.

Enrichissement de l'Intuiciel


L'Intuiciel est accessible depuis les boutons , situés en haut à gauche de votre logiciel. Ces trois boutons donnent accès respectivement à **Mon bureau**, **Mon tableau de bord**, **Mes Etats et statistiques**.

Le bouton [Mon Compte Ciel] a été ajouté dans la partie **Mon bureau**.

Vous disposez de nouvelles fonctions qui vous aident à personnaliser votre Intuiciel :

- Renommer des tâches, groupe de tâches ou encore des états et groupe d'états par un double-clic.
- Supprimer des tâches, groupe de tâches ou encore des états par glisser-déposer.
- Annuler vos dernières modifications.

Dans la partie **Mon tableau de bord**, au niveau des graphiques, vous disposez de nouvelles icônes vous

permettant de changer de vue . Les deux premières icônes permettent respectivement d'afficher le graphique sous forme de barre et sous forme de ligne. La troisième icône permet d'afficher ou de masquer les légendes du graphique.

Lorsque vous passez votre souris sur le graphique, les valeurs de celui-ci s'affichent.

Affichage du numéro de mouvement d'une écriture

☞ Menu **DOSSIER** - commande **OPTIONS - PRÉFÉRENCES - COMPTABILITÉ**.

L'option **Afficher le numéro de mouvement** vous permet d'obtenir un message indiquant le numéro de mouvement généré, lors de l'enregistrement d'une écriture.

Commentaire sur l'origine des pièces clients

☞ Menu **RELATIONS CLIENTS** - commande **LISTE DES DEVIS** et **LISTE DES FACTURES**.

Lors des transferts de pièces clients, un commentaire sur l'origine de la pièce est ajouté dans le corps de la pièce, avant le premier article, ce qui permet d'avoir une traçabilité.

Modification de l'historique des archives

☞ Menu **DIVERS** - commande **HISTORIQUE DES ARCHIVES**.

Les historiques des archivages DGFIP vous permettant de consulter vos archives ont été regroupés.

Vous accédez à toutes les archives à partir de la commande **HISTORIQUE DES ARCHIVES**. Et, les archives sont classées en fonction du traitement qui a fait l'objet d'un archivage (purge des pièces commerciales ou clôture d'exercice).

Ces archives se consultent maintenant par un simple clic.

Modification de l'ouverture d'un dossier

☞ Menu **DOSSIER** - commande **OUVRIR**.

La fenêtre d'ouverture d'un dossier a été simplifiée.

- Pour ouvrir un dossier, cliquez sur son nom.
- Lorsque votre dossier n'est pas proposé, cliquez sur la fonction **Choisir le dossier manuellement** située en bas de la fenêtre afin de sélectionner directement sur votre ordinateur le dossier à ouvrir.
- Pour récupérer un dossier d'une ancienne version, vous devez cliquer sur la fonction **Récupérer un dossier d'une ancienne version** située en bas de la fenêtre.

Vous accédez à d'autres options lorsque vous faites un clic-droit dans la fenêtre. Celles-ci vous sont détaillées dans l'**Aide** (touche F1).

Modification de la préférence Codes postaux et Villes

☞ Menu **DOSSIER** - commande **OPTIONS - PRÉFÉRENCES** - groupe **Aide à la saisie**.

Des nouvelles options sont disponibles. Vous pouvez :

- définir comment le logiciel doit afficher le nom des villes en sélectionnant l'une des options **Inchangé** (le nom de la ville est en minuscule et commence par une majuscule), **Minuscule**, **Majuscule**.

choisir le moment où vous voulez effectuer un contrôle de cohérence en cochant les options **Lors de la validation de la saisie**, **Lors d'un import de données**, **Dans l'utilitaire de vérification des données**.

Les nouveautés de la version 5.60

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement

☞ Menu **DOSSIER** - Commande **PARAMÈTRES SOCIÉTÉ** - Onglet **Divers**

Dans l'onglet **Divers** des paramètres société, une nouvelle zone **Loi N.R.E.** vous permet de saisir le montant forfaitaire des frais de recouvrement. Vous pouvez saisir également le taux d'escompte pour paiement anticipé et le taux de pénalité de retard.

Cette indemnité a été intégrée dans :

- les modèles standard des familles **Dessin Saisie document** ayant déjà l'intégration N.R.E.
- la **lettre N.R.E.**